



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 04 décembre 2019

L'Agence des participations de l'État annonce l'exercice intégral de l'option de sur-allocation dans le cadre de l'introduction en bourse de FDJ sur le marché d'Euronext à Paris

Dans le cadre de la privatisation de La Française des Jeux (« FDJ »), premier opérateur de jeux d'argent et de hasard en France, l'Agence des participations de l'État annonce l'exercice intégral de l'option de sur-allocation telle que prévue dans les termes de l'opération d'introduction en bourse de FDJ. Ceci donne lieu à la cession effective par l'État de 11 350 028 actions FDJ existantes pour un montant total de 225,9 millions d'euros.

Ainsi, comme communiqué par l'Agence des participations de l'État le 20 novembre 2019, le nombre total d'actions FDJ cédées par l'État (y compris au titre de l'offre réservée aux salariés, l'option de sur-allocation et la réserve d'actions gratuites) s'élève à 99 320 000 pour un montant brut d'environ 1 888 millions d'euros, soit environ 52% du capital de FDJ.

Contacts presse Agence des participations de l'État :

Caroline de Lastic : 01 44 87 71 81 – caroline.delastic@ape.gouv.fr

Marine Jumel : 01 44 87 72 43 – marine.jumel@ape.gouv.fr



AGENCE DES
PARTICIPATIONS
DE L'ÉTAT